

QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

« Savourez les choses d'En-Haut » Col. 3, 2 – devise du Cardinal de Sourdis



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°5 – mai 2022

Marie, Mère de Miséricorde

Mes chers fidèles,

Marie est l'antithèse de Satan parce qu'elle est celle qui a accepté, non pas seulement la grâce, que Satan a refusée, mais la Miséricorde parfaite qui lui a été donnée dans la création même de son âme. Bien qu'elle n'ait pas été touchée par le péché, elle a en effet été plus qu'aucune autre « pardonnée ». Notre Dame a été l'objet d'un « pardon » quand elle a été soustraite à la corruption de l'humanité, non seulement sans aucun droit de sa part, mais contre la loi qui, normalement, l'aurait englobée.

La sainteté de notre Mère recevait là un caractère propre. Son intégrité n'est pas seulement l'intégrité de la nature, puisqu'il s'agit d'une intégrité de grâce surnaturelle.

Le vrai nom du démon, c'est « *absque misericordia* », « pas de miséricorde » (Osée, I, 6, 8). Le nom qui dit l'attitude foncière du démon, c'est celui-là. Il n'a pas voulu d'abord de cette miséricorde qui était la grâce première. Et ensuite le démon, de par sa nature entière, est celui qui ne peut pas, qui ne veut pas demander pardon. Il essaie quelquefois de faire croire à des âmes, pour les apitoyer sur son sort, qu'il implore la miséricorde divine et que Dieu ne veut pas lui pardonner. De même que le démon a refusé la grâce première, il refuse l'humiliation du pardon. S'humilier, demander pardon c'est la seule chose qu'il ne sache pas faire. Il l'a avoué à des saints. Il disait, par exemple, à saint Macaire : « Je te

surpasse en toutes tes œuvres. Tu jeûnes parfois, moi je ne me restaure jamais d'aucun aliment ; tu veilles souvent, moi le sommeil ne m'a jamais vaincu ; mais, en une seule chose tu me domines : ton humilité. Tout ce que vous avez, nous l'avons aussi ; par ta seule humilité vous différez de nous et vous prévalez sur nous ».

Le nom de la Vierge, en antithèse de celui du démon, c'est « *Misericordiam consecuta* », « celle-qui-a-reçu la miséricorde ». C'est bien cela qu'elle a appris à Bernadette. Elle ne lui a pas dit seulement « Je suis l'Immaculée », mais bien « Je suis l'Immaculée Conception ». Par ce mot de « Conception », elle se situe dans la lignée des enfants d'Adam, et elle nous présente son privilège d'Immaculée précisément comme une miséricorde de Dieu qui l'a arrachée au fleuve du péché. Retenons bien cela, car là est notre lien avec la Vierge, et cela nous fait comprendre l'intime de son cœur.

Notre Mère du Ciel est donc véritablement « Mère de Miséricorde » et c'est une source de joie et de confiance pour nous. C'est encore une raison de plus pour l'honorer spécialement en ce mois de mai.

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*
D'après des extraits du Père Lallement



LE SAINT DU MOIS

Saint Briec, fêté le 1^{er} mai

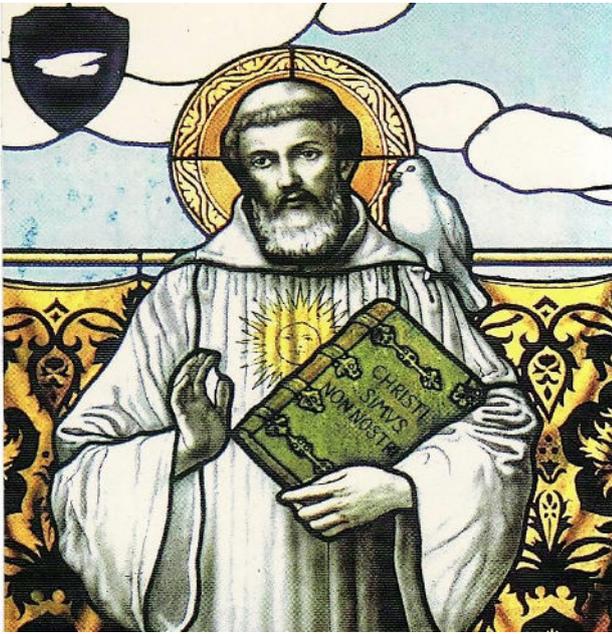
Originaire de la Grande Bretagne, dans l'actuel comté de Cardigan, saint Briec est né en 410 au milieu des ténèbres de l'infidélité. Ses parents étaient en effet païens. Cependant, avant sa naissance, un ange leur est apparu, pour leur dire qu'afin de se montrer dignes de l'enfant que le Dieu vrai et unique voulait leur donner, ils devaient l'appeler Briec (*béni de Dieu*), et devaient quitter le paganisme. Quelques années plus tard, devant la vertu manifeste de leur fils, et sur l'ordre de ce même ange qui leur est apparu une nouvelle fois, ils envoyèrent le jeune Briec en France, auprès de saint Germain, abbé de Saint-Symphorien, qui avait fondé une école pour l'instruction des enfants.

Saint Germain ne tarda pas à se persuader de la grande sainteté qui serait un jour celle du jeune élève. Dès le premier jour où ils ont fait connaissance, il avait vu une colombe blanche se poser sur la tête de l'enfant, comme un signe de la pureté et de la sainteté du nouveau disciple.

Vers l'âge de dix ans, Briec rencontra des lépreux en allant chercher de l'eau pour la communauté à une fontaine. Comme il n'avait rien d'autre pour leur donner en aumône, il leur fit don de sa cruche. Ayant été repris par ses supérieurs pour ce qui passait pour une forme de désobéissance, il eut recours à la prière. Et Dieu lui envoya miraculeusement un autre vase, beaucoup plus beau que celui qu'il avait donné en aumône. D'autres actes de vertus semblables et quelques miracles que Dieu opérait en sa faveur ont fait l'édification de tous.

Un jour saint Germain fut appelé à Paris par le roi Childebert Ier, et prit avec lui son cher disciple, qu'il ordonna prêtre et nomma comme son propre aumônier. Cependant, animé par une vertu infatigable et par un zèle missionnaire, Briec formula le désir de retourner en Grande Bretagne pour éclairer ceux qui s'égarèrent encore dans les ombres du paganisme et leur apporter la vie du baptême. Il partagea cette belle résolution avec saint Germain qui l'encouragea et lui donna quelques religieux pour l'accompagner et le soutenir dans sa mission au pays de sa naissance, et particulièrement dans sa région d'origine.

Il prêcha l'Evangile, baptisa ses parents et la plupart de ses compatriotes et donna à tous le bel exemple de l'état monastique. Outre la tempête qu'il réussit à apaiser au cours de sa venue, par ses seules prières,



c'est par de nombreux miracles que Dieu confirma la parole que Briec et ses compagnons prêchaient : car il délivra le pays de la famine et de la peste, guérit plusieurs malades désespérés et des victimes de divers accidents, rendit la vue à une aveugle et opéra bien d'autres prodiges.

Avec ses moines il planta de nombreuses croix dans toute la région, bâtit des églises et fit construire de nombreux monastères pour qu'un nombre croissant de

religieux vivent sous la même règle qu'il avait connu en France avec saint Germain.

Sous l'inspiration divine, saint Briec traversa à nouveau la mer pour venir cette fois en Armorique ou basse Bretagne. Il prêcha d'abord dans le pays de Tréguier. Ayant converti le comte de cette province, il bâtit avec son aide le monastère de Landebaëron. Laisant le gouvernement de ce monastère à l'un de ses disciples, il se rendit par la mer avec quatre-vingts religieux jusqu'à la vallée qui à cause de lui est nommée depuis « Saint-Briec-des-Veaux ». L'église du monastère qu'il y fonda avec ses moines fut érigée peu de temps après en cathédrale et lui-même fut nommé évêque de ce lieu. Une grande dévotion à Notre-Dame lui fit ériger un oratoire en son honneur tout près de sa cathédrale, où il se rendait très souvent pour faire ses prières.

Instruit par une révélation que l'heure de sa mort approchait, il en informa ses religieux et reçut les derniers Sacrements et tous les secours spirituels de notre sainte religion. Il expira paisiblement, vers 502, avec le saint nom de Jésus sur les lèvres.

La chambre où il est mort fut remplie d'une odeur délicieuse et un de ses religieux vit son âme s'envoler au ciel sous la forme d'une colombe.

Il fut enterré dans sa cathédrale, et lors de l'invasion des Normands, pour sauver son corps, Erispoë, duc de Bretagne, transporta ses ossements à l'abbaye Saint-Serge d'Angers. En 1210 Pierre, évêque de Saint-Briec, se rendit lui-même à Angers pour obtenir quelque chose de ces saintes reliques. Celles qu'il réussit à rapporter à Saint-Briec ont heureusement échappé aux profanations de 1793.

Abbé Felipe Perez, *diacre*

LITURGIE : LA SAINTE MESSE

« Chef-d'œuvre de l'Occident », la Messe traditionnelle est le fruit extraordinaire de l'imprégnation par la Religion Catholique de la culture occidentale ; depuis le Christ, l'antiquité, en passant par le Moyen-Âge et la Renaissance, chaque époque de l'histoire de l'Occident a ainsi apporté sa pierre à la liturgie romaine, tout en préservant et en pénétrant le mystère légué par Notre-Seigneur à son Eglise.

SEPTIEME PARTIE

Explication des prières et rites de la Messe : Le Canon

« La Messe est le foyer de toute vie apostolique. En voyant l'athéisme déferler sur le monde, on se demande comment arrêter ce fléau dévastateur ? Un miracle est nécessaire : Dieu seul peut briser les forces du mal. Or ce miracle est à notre portée : c'est notre Messe qui oppose au règne du péché le règne de Dieu, en renouvelant le sacrifice de la croix. La Messe est l'antidote du blasphème : par elle la terre reste fidèle à Dieu. Elle renouvelle et perpétue la défaite de Satan : par elle, l'esprit de Jésus grandit et se développe dans les âmes. « Quand le prêtre célèbre, il édifie l'Eglise », il la bâtit, il l'élève, il l'amplifie. ». Mgr Chevrot, in *La Messe*.

Lorsqu'il eut pris le pain, comme lorsqu'il eut pris la coupe, Jésus, nous dit l'Évangile, rendit grâces. La liturgie de notre Messe suit fidèlement les gestes du Sauveur. Pendant l'offertoire, le célébrant a pris le pain et le vin, offerts par les assistants, et il les a placés au milieu de l'autel. Maintenant il va « rendre grâces ». Aussitôt après la secrète, nous entrons dans le *Canon* (« règle » en grec), appelé aussi « la prière eucharistique ». Elle commence par un dialogue entre le prêtre et l'assemblée, dialogue qui n'a pas varié d'un mot depuis le III^e siècle. Le prêtre dit : *Sursum corda*, « Haut les cœurs ! ». Les fidèles répondent : *Habemus ad Dominum*, « Nous ne pensons à rien d'autre qu'au Seigneur ».

I- Quelques éléments de l'*Ordo Romanus primus*¹ (OR1)

Selon OR1, le pontife est à l'autel. Pour leur part, les sept sous-diacres régionnaires se tiennent sur une ligne horizontale. Au moment du *Sanctus*, désigné comme *hymnum angelicum* tous s'inclinent profondément,

¹ L'*Ordo Romanus primus* (OR1) est le plus ancien texte précisant les rites de la liturgie romaine. Il a été écrit autour du VII^e siècle et décrit donc des usages beaucoup plus anciens encore. C'est un texte capital pour comprendre que la liturgie romaine traditionnelle remonte bien aux origines et non seulement au XVI^e siècle comme d'aucuns le disent faussement. L'OR1 décrit ainsi d'une manière quasi-inchangée la célébration de la Messe solennelle.

le pape, ses assistants, les sous-diacres et sans doute toute l'assemblée. Le sous-diacre figure, de par la position qu'il occupe et le chant qu'il exécutait, les chœurs des anges qui se tiennent face au trône de l'Agneau.

Le chant du *Sanctus* achevé, le pontife se redresse et commence la prière du canon. Tous les autres, évêques, prêtres, diacres et sous-diacres demeuraient inclinés durant le canon : il n'y aura plus aucun déplacement.

Il est évident d'après l'OR1 que seul le pape prononce les paroles du canon. Certes, la célébration eucharistique décrite dans l'OR I est publique et comprend tous les degrés de la hiérarchie et l'ensemble du « peuple de Dieu » : en ce sens il s'agit d'une « concélébration » (cf. Préface), si l'on entend par là une célébration du sacrifice eucharistique de la part de tous les membres du Corps mystique, et spécialement des membres de la hiérarchie ecclésiastique. Tous participent à une même action menée par le pontife célébrant ; tous offrent de quelque manière par ses mains. On peut parler ici d'une concélébration de type « cérémoniel ». On ne saurait toutefois parler de concélébration « sacramentelle » au sens où on l'entend désormais en Occident, sens selon lequel la participation et l'action des concélébrants consistent à prononcer avec le célébrant principal les paroles sacramentelles.

II- Les rites du Canon

La récitation de la prière eucharistique se fait en silence. Le prêtre se tient le plus souvent dans l'attitude solennelle et traditionnelle à Rome de l'orant. Parfois, il accompagne la prière de gestes rituels : des inclinations, des baisers à l'autel, des signes de croix sur les oblats et sur soi, des génuflexions et des élévations des saintes Espèces.

1- Le silence du Canon

Le silence du canon est assez tôt attesté. « Nous voici, écrit J. A. Jungmann, au moment où le prêtre pénètre seul dans le sanctuaire. Jusqu'ici se pressait autour de lui la foule du peuple, l'accompagnant de ses chants, surtout pendant l'avant-messe. Puis les chants se sont faits plus rares et, la Grande Prière ayant pris un essor vigoureux, après le *Sanctus* ils se taisent. Il règne un silence sacré ; le silence est une digne préparation à l'approche de Dieu. Semblable au grand-prêtre de l'ancienne alliance, qui seul avait le droit, une fois l'an, de pénétrer avec le sang des victimes dans le Saint des Saints (He 9,7), le célébrant se détache maintenant du peuple et s'avance vers le Dieu de sainteté pour lui offrir le sacrifice ».

Durant tout le canon, le silence n'est rompu que par une légère intonation de voix aux mots « *Nobis quoque peccatoribus* ». Ce faisant, le prêtre se frappe la poitrine.

Si ce dernier geste n'apparaît qu'au XIII^e siècle, pour sa part l'élévation de la voix est déjà mentionnée au IX^e siècle. Il s'agit probablement d'une persistance d'un usage liturgique antique. Quand le canon fut proféré à voix basse, on continua à dire « *Nobis quoque peccatoribus* » à voix haute, sans doute dans le but d'avertir les sous-diacres. Les allégoristes y ont vu ensuite l'image du centurion se frappant la poitrine au pied de la croix et, d'une manière plus générale, une exhortation à l'assistance à s'unir avec contrition à la prière du prêtre.

2- *La posture du prêtre : « Extensis manibus »*

Prier debout, les mains disjointes, étendues et élevées, telle est l'attitude traditionnelle de l'orant et l'antique position du célébrant lorsqu'il profère les paroles solennelles du sacrifice. Cependant, dans le cadre précis de la prière eucharistique, il n'est pas impossible que cette position ait succédé, dès les IV^e - V^e siècles, à l'usage antérieur - attesté dans la Tradition Apostolique (II^e siècle) - d'imposer les mains sur les oblates durant toute le *Canon*. S'est introduite ensuite l'inclination profonde de toute l'assistance (cf. OR1), puis plus tard l'agenouillement.

Vers l'an 1000 vint l'usage pour le célébrant d'étendre complètement les bras après la consécration, en forme de croix, ainsi que l'atteste saint Thomas d'Aquin et que le pratiquent encore les Chartreux et les Dominicains, ou encore le rit Lyonnais.

On rencontre aussi un rite différent, mais riche du même symbolisme, consistant à croiser les bras sur la poitrine tandis que, profondément incliné, le prêtre récite la prière *Supplices*. Cet usage est observé dans les liturgies des Carmes, des Chartreux et des Dominicains.

Signalons aussi la jonction du pouce et de l'index de chaque main, après la consécration et jusqu'après l'ablution, afin d'éviter la dispersion d'éventuels fragments des hosties consacrées. Cet usage, déjà connu à Cluny au XI^e siècle, et partout ailleurs dès le siècle suivant, fut rendu obligatoire par la rubrique du missel de saint Pie V.

3- *L'imposition des mains*

Nous avons signalé, d'après la *Tradition Apostolique*, l'usage de l'imposition des mains durant toute la prière eucharistique. C'est précisément ce geste que représente une fresque du III^e siècle dans la chapelle des sacrements des Catacombes de Saint-Callixte. Le geste a une

valeur symbolique forte : l'invocation de la puissance divine sur les oblats en vue de leur transsubstantiation.

Selon l'usage actuel, introduit en France au XIV^e siècle puis devenu universel avec saint Pie V, le geste d'imposition des mains sur les oblats accompagne la prière *Hanc igitur*. La prière *Hanc igitur* souligne le caractère expiatoire et impétratoire du sacrifice eucharistique. Dans l'Ancien Testament, selon les règles de la loi mosaïque, l'imposition des mains sacerdotales sur une victime immolée à Dieu indiquait la transmission symbolique du péché et de sa peine relative sur la victime, celle-ci devenant alors, à la place de l'offrant, victime d'expiation. A la Messe, le Christ, qui va se sacrifier pour nous et à notre place, serait ainsi désigné par le geste liturgique comme étant notre victime.

4- *Les inclinations*

Ainsi qu'en témoigne l'OR1, le célébrant ne s'associait à l'inclination de toute l'assemblée que pour le chant du *Sanctus*. Alors, se redressant, il entrait seul dans le canon. Ensuite, tandis que tous demeuraient inclinés, il s'inclinait de nouveau après la consécration, en commençant à réciter l'humble requête à Dieu qu'il daigne agréer le sacrifice ; il le faisait soit à *Supra quae*, soit au moins, comme aujourd'hui, à *Supplices*.

Une analogie de texte dans la demande d'acceptation divine par laquelle débute le *Te igitur* a dû, par la suite, faire introduire une première inclination aux mots : « *rogamus ac petimus, uti accepta habeas...haec dona* ». Alors que cette coutume se constate dès le XIII^e siècle, le geste préalable d'étendre, d'élever et de joindre les mains et en général aussi le baiser à l'autel qui termine l'inclination sont encore inconnus à la même époque.

Signalons aussi l'inclination de tête à la fin du memento des morts, aux paroles « *Per eundem Christum...* ». Ce rite inusuel, en contraste avec l'usage de ne s'incliner qu'au nom de Jésus, a sans doute une origine symbolique : expression allégorique de l'*inclinatio Capitis* du Sauveur lorsqu'il mourut sur la croix (Jn 19, 30).

5- *Les baisers à l'autel*

Les divers baisers à l'autel effectués durant le canon signifient tous l'intime adhésion au Christ dont l'autel est le symbole. Le baiser exprime le désir de recevoir du Christ cette grâce de bénédiction à laquelle font allusion les formules qui accompagnent généralement ce baiser, et qu'il entend transmettre aux personnes et aux choses.

Le baiser à l'autel lors du *Supplices* est particulièrement riche de signification, à un moment où l'autel de la terre est siège du Corps et du

Sang de Celui qui trône dans les deux. Il y a là l'affirmation aimante de l'identité entre le sacrifice de l'Église offert ici-bas et l'Hostie céleste dont la vertu demeure pour l'éternité.

6- Les signes de croix

La récitation du Canon est ponctuée par un certain nombre de signes de croix que le prêtre trace sur les oblats. Le signe de croix est en effet l'un des éléments les plus importants, et sans doute l'un des plus anciens, de l'action eucharistique : saint Augustin y fait allusion dans un sermon. On ne saurait dire combien de signes de croix furent accomplis à l'origine ; on sait seulement que les prêtres des Gaules eurent vite tendance à les multiplier.

Le sacramentaire gelasien ancien (VII-VIII^{ème} siècle) indique quatre signes de croix au *Te igitur* : « *bene+dicas, haec + dona, haec + munera, haec + sancta sacrificia...* ».

Le même gelasien ancien ainsi que la plupart des sacramentaires les plus anciens, comme celui de Gellone, mentionnent trois signes de croix à « *sancti+ficas, vivi+ficas, Bene+dicis...* ».

Un peu plus tard (VIII^e-IX^e siècles), on trouve dans la plupart des manuscrits l'indication de signes de croix au *Quam oblationem*, à la parole « *benedixit* » avant la consécration et durant la prière *Unde et memores*.

Celui accompli par le célébrant sur lui-même aux paroles « *omni benedictione coelesti...* » n'apparaît que dans les manuscrits du XII^e siècle.

Les rites accompagnant la doxologie *Per ipsum* sont le résultat d'une transformation du rite primitif. Lorsque prévaudra l'usage gallican de placer l'hostie et le calice non plus l'un à côté de l'autre, mais l'un derrière l'autre, les deux signes de croix seront tracés entre le calice et le célébrant. Les sacramentaires de la fin du X^e siècle mentionnent souvent trois autres signes de croix, accompagnant chacun les trois autres membres de la doxologie : « *per+ipsum, cum+ipso et in+ipso* ».

Les signes de croix indiquent clairement l'identité du sacrifice de la messe avec celui du calvaire : « Le prêtre, dit saint Thomas d'Aquin, dans la célébration de la messe, pratique les signes de croix pour évoquer la passion du Christ. La consécration de ce sacrement, et l'acceptation du sacrifice, et le fruit de celui-ci ont pour origine la vertu du Christ. Et c'est pourquoi, chaque fois que l'on fait mention d'une de ces choses, le prêtre pratique le signe de la croix ».

L'idée de bénédiction se rattache aux signes de croix tracés sur les oblats avant la consécration (aux prières *Te igitur, Hanc oblationem, au benedixit* avant les paroles consécatoires).

Mais les signes de croix ont aussi une valeur commémorative : « Après la consécration, le prêtre ne pratique pas le signe de la croix pour bénir et pour consacrer, mais seulement pour commémorer la vertu de la croix et la manière dont le Christ a subi sa passion ».

Les signes de croix servent encore à mettre en valeur certaines paroles sacrées, et par là à indiquer et désigner la Victime sainte : « *hostiam+puram, hostiam+sanctam, hostiam+immaculatam, panem+sanctum vitae aeternae, et calicem+salutis perpetuae* ».

Le geste de désignation par la croix de la Victime sainte manifeste l'idée d'oblation sacrificielle, le lien profond entre le sacrifice de l'Eglise et le sacrifice du Christ sur la croix : « Les signes de croix indicatifs expriment donc simplement notre humble désir d'offrir à Dieu les dons posés sur l'autel ; en ce sens ils vont de pair avec l'imposition des mains sur les oblats, l'inclination qui accompagne la demande d'acceptation et l'élévation du calice et de l'hostie jointe à la doxologie finale » (Jungman).

On connut d'abord plusieurs manières de tracer les signes de croix du *Per ipsum*. Celle qui prévalut est riche d'une interprétation christologique et trinitaire qui adhère au texte de la doxologie. Autrefois, on élevait les oblats en proférant toute la doxologie. Ce que le prêtre exprime aujourd'hui par les signes de croix, il l'exprimait alors par l'élévation, marquant ainsi, en disant *per ipsum*, que c'était le même Jésus-Christ qui était sur l'autel et qu'il prenait entre ses mains. Mais, pour mieux exprimer que c'est le même Jésus-Christ qui a été immolé sur la croix, le prêtre a fait avec l'hostie, qu'il tenait à la main, un signe de croix aux mots, *per ipsum, cum ipso et in ipso* : ce qui n'a pu se faire qu'en laissant le calice sur l'autel. Ainsi on n'a plus pensé à l'élever qu'après tous mots auxquels on joint les signes de croix.

D'autre part, quand on nomme Dieu le Père et le Saint-Esprit, qui ne sont pas unis personnellement au corps et au sang précieux, on ne fait pas le signe de croix dans le calice, mais en dehors, parce qu'il suffit d'exprimer que le sacrifice de la croix de Jésus-Christ est tout ce que nous pouvons offrir de plus grand à l'honneur et à la gloire des divines personnes.

7- Les genuflexions

A l'instar de l'Eglise orientale qui ne fait pas plier le genou devant les Espèces consacrées mais manifeste par l'inclination profonde la foi et l'adoration, dues à l'Eucharistie, l'Eglise latine a longtemps ignoré l'usage de la genuflexion. La liturgie romaine connaissait la prostration, la prière à

genoux plus ou moins prolongée, mais elle n'avait pas encore admis pour le Saint-Sacrement ce qui n'était alors qu'un geste d'hommage envers l'autorité royale, l'évêque, l'abbé, voire envers des choses comme la croix et les reliques.

Pour exprimer l'adoration due au Seigneur présent dans l'Eucharistie, les actes d'hommage ont divergé, comme l'a souligné le Père Lebrun : « L'Église a toujours prescrit cette adoration aux fidèles ; mais elle ne leur a pas toujours marqué en quelle posture du corps ils devaient la faire, parce que l'adoration consiste essentiellement dans l'intention de se soumettre à celui qu'on adore, comme à son souverain principe et à sa dernière fin ».

Cependant, aussi profondes qu'aient été les marques d'adoration dans les temps les plus reculés - qu'on se réfère à la longue inclination du clergé et de l'assistance dans l'OR1, du *Sanctus* au *Pater* -, l'Église n'a eu de cesse au cours des siècles, spécialement lorsque Béranger de Tours eut nié la présence réelle et physique (fin XIe siècle), de manifester son adoration par des signes encore plus expressifs et plus éclatants.

C'est dans ce contexte que naquit le rite de l'élévation et que se développèrent les gestes de vénération : ministres et chœur à genoux, baisers de l'hostie de la part du célébrant, introduction progressive du rite de la genuflexion etc. Toutefois, la première attestation formelle du rite de la genuflexion du prêtre devant l'Hostie après la consécration n'apparaît qu'en 1397 dans le *Secreta sacerdotum*, opuscule du théologien viennois Henri de Hesse. Ce n'est pourtant que dans les missels de la fin du XVe siècle que la genuflexion est introduite et devient par là signe intangible de l'adoration eucharistique.

8- Les élévations

JA. Jungmann et M. Righetti, entre autres, ont insisté sur la sensibilité liturgique et spirituelle du XIème siècle afin de mieux expliquer la naissance du rite d'élévation en Occident. Selon ces auteurs, la disparition du rite général d'offrande de la matière du Sacrifice eucharistique, due à l'adoption du pain azyme, et la raréfaction de la communion eucharistique, ont contribué à fixer davantage l'attention et la dévotion des fidèles sur l'acte de la consécration.

D'autre part, l'hérésie de Béranger (+1088) a été l'occasion d'un approfondissement de la doctrine sur la transsubstantiation et, partant, d'un développement des gestes de vénération envers le Saint-Sacrement. Parmi ceux-ci, le rite d'élévation des saintes Espèces, né du désir de

contempler des yeux du corps la sainte Hostie, tient certainement la première place.

Un usage propre à certaines liturgies orientales, telle la liturgie de saint Basile, pourrait être la première indication de ce geste. On trouve encore aujourd'hui un vestige de cette pratique dans la légère et brève élévation accompagnant les paroles « *accepit panem in sanctas ac venerabiles...* » et « *accipiens et hunc praeclarum calicem...* ». Ainsi, le rite d'élévation des saintes Espèces après la consécration est-il sans doute un développement de ce premier et simple geste alors accompli avant les paroles consécatoires.

C'est afin de pallier certains abus, tel le fait d'élever ce qui n'est encore que du pain ou de prononcer les paroles consécatoires sur l'Hostie déjà élevée, que l'évêque de Paris Odon de Sully (+1208) prescrivit de différer l'élévation après la consécration. En moins de cinquante ans, ce rite se répandit dans toutes les églises d'Occident et assumait une importance liturgique de premier plan. Pour sa part, le rite d'élévation du calice fut plutôt introduit en symétrie avec celui de l'Hostie : il ne devint d'usage commun que vers la moitié du XIV^e siècle et ne fut reçu à Rome qu'au XVI^e siècle.

Certes, le rite de l'élévation répond au fervent désir de contempler et adorer le Corps du Seigneur ; il acquiert pour ceux qui en sont témoins la valeur d'une participation au sacrement et à sa grâce propre. Mais nous croyons qu'il est encore chargé de cette même valeur oblatrice qui caractérisait sa première ébauche, savoir le geste d'élévation accompagnant les paroles « *accepit panem* » et « *accipiens calicem* ». Telle est l'opinion de Bossuet, dans son Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe : « L'élévation de l'hostie est une marque de son oblation ».

Pour sa part, le rite dit de la « petite élévation », accompli lors de la doxologie *Per ipsum*, est chargé de la même valeur oblatrice. « Le prêtre, observe J.A. Jungmann, prend le calice et l'hostie et les tient soulevés. C'est ce que l'on appelle la 'petite élévation'; petite, non qu'elle ait peu d'importance, ni qu'elle soit le résidu d'une plus grande, mais simplement parce qu'à la différence de sa cadette, la grande élévation, elle n'a plus pour but de montrer au peuple les oblats sacrés ; elle est le geste de les présenter à Dieu ». L'usage immémorial dans le rite romain est que cette doxologie finale n'est accompagnée d'aucun chant.

III- La structure du Canon

L'analyse des anaphores les plus antiques (III^e - IV^e siècles) tant d'Orient (telles les anaphores d'Alexandrie, d'Antioche et d'Edesse) que

d'Occident (celle attribuée à Hippolyte), permet de distinguer un plan commun :

- Le canon s'ouvre par un dialogue entre le célébrant et l'assemblée, suivi d'une sorte de prologue introduisant le thème de l'action de grâces (*Prefatio*). La considération des bienfaits de Dieu reçoit alors un développement plus ou moins long selon les diverses traditions liturgiques. Dans un rapport étroit avec ce qui a précédé, le regard se porte ensuite sur ce qui est le bienfait par excellence : la rédemption accomplie par le Christ, et consommée dans sa passion, sa mort et sa résurrection.

- C'est alors que le célébrant prononce généralement une formule d'épiclese, invocation de la vertu divine sur les offrandes afin que celles-ci soient transformées en le Corps et le Sang du Christ (*Quam oblationem*). Cette formule d'épiclese précède ou suit les paroles de l'institution eucharistique ; parfois, par exemple dans l'amphore égyptienne de Sérapion, il y a une épiclese avant et après la consécration.

- Une anamnèse, c'est-à-dire une commémoration explicite du Mystère du Christ en sa totalité (passion et résurrection), suit la consécration et sert de fondement et motif à l'oblation du sacrifice de la part de l'Église célébrante (*Unde et memores...*, et *Supra quae*).

- S'y ajoute ensuite une instante prière de demande par laquelle sont invoqués sur les offrants les fruits du sacrifice et de la communion eucharistique (*Supplices te rogamus*).

- Le canon s'achève par une ou plusieurs doxologies auxquelles l'assemblée proclame son assentiment (*Per quem haec omnia, Per ipsum, Amen*).

A côté de ces éléments communs à toutes les anaphores primitives, on trouve aussi en Orient, et ce dès la fin du III^e siècle, l'insertion du *Sanctus* avec un préambule relatif à la louange et adoration des chœurs angéliques. Figurent en outre des prières recommandant à Dieu les offrandes, ainsi que des formules d'intercession pour les fidèles, vivants et défunts, et pour le clergé. Dans le canon romain, ces diverses prières correspondent au *Te igitur*, au *Communicantes*, au *Memento* des vivants et des morts, sans oublier la prière *Nobis quoque peccatoribus*.

Historique du Canon romain

La première rédaction du canon, qui remonte probablement au milieu du IV^e siècle, n'a peut-être regardé que la partie centrale du sacrifice, savoir celle qui va de *Quam oblationem* jusqu'à la prière *Supra quae*. C'est du moins le texte que, vers 390, livre le *De Sacramentis* de saint Ambroise.

Mais sans doute, à peu près à la même époque, dut-on le faire précéder, suite au chant du *Sanctus*, du *Te igitur*. A la prière pour les offrants fut vite associée, à l'instar de la liturgie d'Alexandrie, la commémoration d'une série de personnages en communion avec l'Église et que celle-ci, en raison de leur sainteté (apôtres, martyrs) ou de leurs fonctions (empereur, évêque), croyait opportun de rappeler distinctement devant Dieu et la communauté. Le célébrant se contentait d'introduire les diverses intentions par une formule générale, tandis que le diacre lisait à haute et intelligible voix les divers noms en question.

La révision et la rédaction définitive du canon durent être accomplies sur la fin du Ve siècle, probablement sous le pontificat de Gélase (492-496), et peut-être par ce pape lui-même. Pour ce qui regarde l'indéniable qualité stylistique et littéraire de cette prière, nous renvoyons à ce que dit Mohrmann (*Le Latin liturgique, dans L'Ordinaire de la Messe*, 37-39).

On doit à saint Grégoire l'incise « *diesque nostros in tua pace...* » du *Hanc igitur*. Pour leur part, les divers *Amen*, sauf celui par lequel s'achève tout le canon, furent ajoutés entre les Xe et XIIIe siècles. Enfin, saint Jean XXIII introduisit le nom de « saint Joseph » au *Communicantes*.

La tendance théologique et liturgique à mettre davantage en lumière l'acte consécatoire a sans doute guidé la rédaction définitive du texte. Ainsi, la consécration apparaît clairement comme étant le centre de toute la prière et de toute la célébration liturgique. Comme l'a écrit Bossuet : « Au fond, toutes ces prières ne sont autre chose qu'une explication de ce que les évangélistes et l'apôtre ont dit en six lignes : Jésus prit du pain en ses mains sacrées ; il rendit grâces dessus, il le bénit... L'Église a entendu qu'elle doit faire ce qu'il a fait ; elle prend du pain comme lui ; comme lui elle le bénit, et rend grâces dessus... comme lui elle montre le pain au Père éternel, et le lui offre pour en faire bientôt après son propre corps... [Elle entend] que le pain lui-même est béni, comme le marque expressément l'Évangile [Mt 26, 26]; que le calice est aussi béni, comme le marque saint Paul [1 Co 10, 16]; que la bénédiction affecte, pour ainsi parler, le pain et le vin; qu'ils en sont sanctifiés ; qu'ils en sont changés, puisqu'ils en sont faits le corps et le sang... »

Conclusion

En se fondant sur les paroles mêmes de l'institution, on voit que la célébration de l'Eucharistie contient deux actions principales :

- d'une part l'oblation sacrificielle, dont la consécration exprime tout le concept : « *Hoc est enim Corpus meum... Hic est enim Calix Sanguinis mei, novi*

et aeterni testamenti : mysterium fidei : qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum » : c'est ce qu'exprime le Canon.

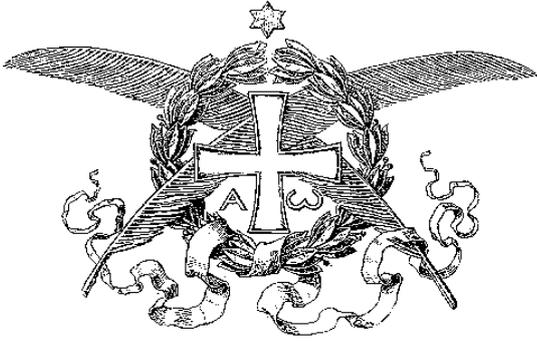
- d'autre part la participation ou communion sacramentelle : « *Accipite, et manducate ex hoc omnes... accipite, et bibite ex eo omnes* » : c'est ce que vont exprimer les rites de Communion que nous verrons le mois prochain, et qui débutent avec le *Pater*.

NB : pour le commentaire détaillé des prières du *Canon*, ainsi que des considérations spirituelles qui en découlent, on pourra se reporter avec profit au livre de Mgr Chevrot : *Notre Messe*.

A suivre...

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*





Ordo liturgique

Dimanche 8 mai, en France, solennité de sainte Jeanne d'Arc (*1ère classe, Blanc*) ; mémoire du 3e Dimanche après Pâques

Lundi 9 mai, Saint Grégoire de Nazianze, évêque, confesseur et docteur ; dans le diocèse de Bordeaux, translation des reliques de saint André (*3ème classe, Rouge*)

Mardi 10 mai, Saint Antonin, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 11 mai, Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres (*2ème classe, Rouge*)

Jeudi 12 mai, Saint Nérée, Saint Achille et Saint Pancrace, martyrs Sainte Domitille, vierge et martyre (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 13 mai, Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 14 mai, de la Sainte Vierge le samedi (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 15 mai, 4e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 16 mai, Saint Ubald, évêque et confesseur ; dans le diocèse de Bordeaux, saint Fort, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*)

Mardi 17 mai, Saint Pascal Baylon, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 18 mai, Saint Venan, martyr (*3ème classe, Rouge*)

Jeudi 19 mai, Saint Pierre Célestin, pape et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 20 mai, Saint Bernardin de Sienne, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 21 mai, de la Sainte Vierge le samedi (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 22 mai, 5e Dimanche après Pâques (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 23 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mardi 24 mai, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mercredi 25 mai, Vigile de l'Ascension (*2ème classe, Blanc*)

Jeudi 26 mai, Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*1ère classe, Blanc*)

Vendredi 27 mai, Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 28 mai, Saint Augustin de Cantorbéry, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Dimanche 29 mai, Dimanche après l'Ascension (*2ème classe, Blanc*)

Lundi 30 mai, Sainte Jeanne d'Arc, vierge, patronne secondaire de la France (*2ème classe, Blanc*)

Mardi 31 mai, Fête de Marie Reine (*2ème classe, Blanc*)

Mercredi 1^{er} juin, Sainte Angèle de Merici, vierge ; dans le diocèse de Bordeaux, saint Clair, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*)

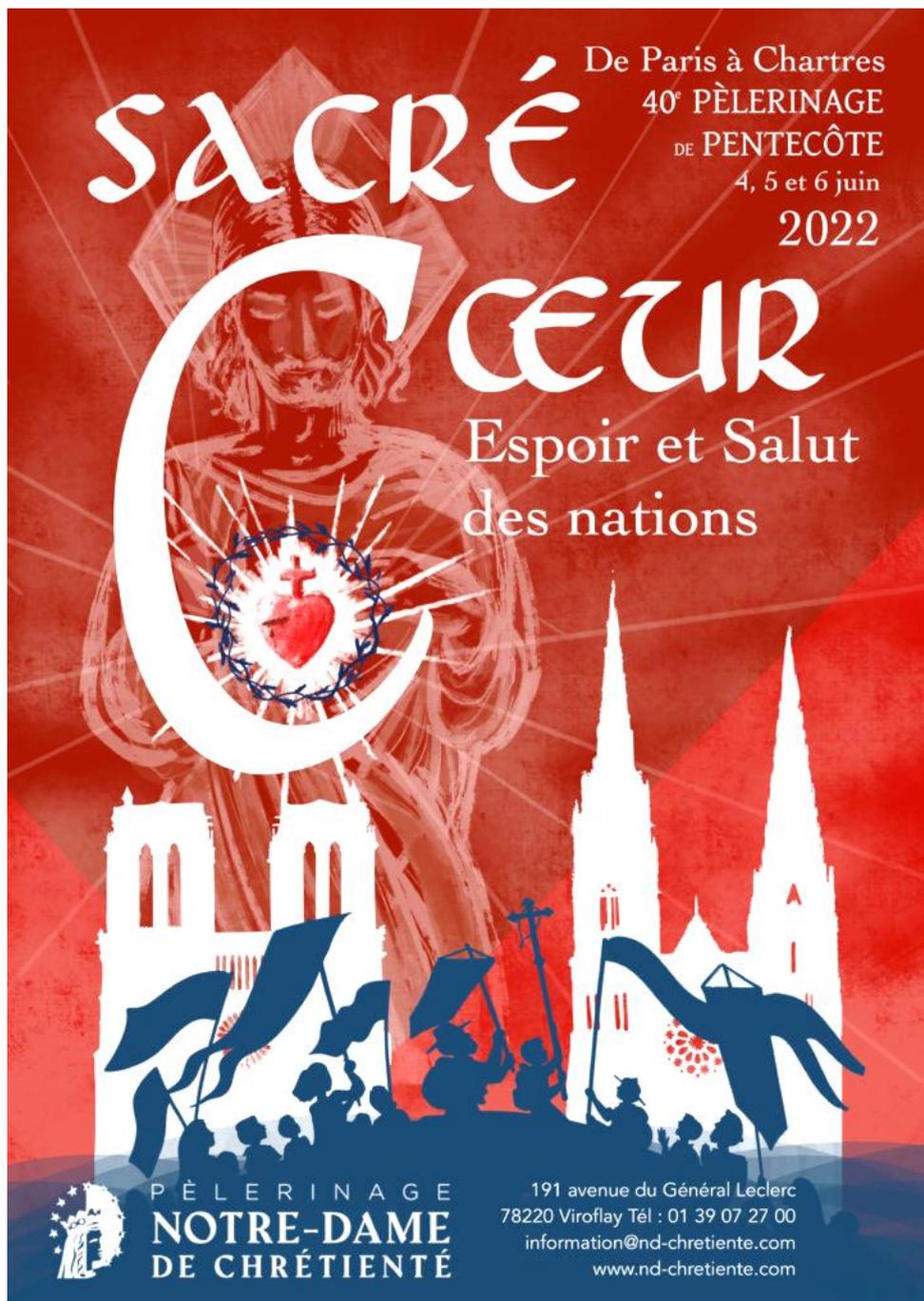
Jeudi 2 juin, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Vendredi 3 juin, Sainte Clotilde, reine et veuve (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 4 juin, Vigile de la Pentecôte (*1ère classe, Rouge*)

Dimanche 5 juin, Dimanche de la Pentecôte (*1ère classe, Rouge*)





Ne tardez pas à vous inscrire directement en ligne sur le site :
www.nd-chretiente.com

Il est important de vous inscrire le plus tôt possible : des tarifs préférentiels sont accordés en ce sens jusqu'au 15 mai. Différentes manières de pèleriner vous sont proposées : que vous soyez marcheur, soutien logistique, ou ange gardien, vous retrouverez votre région et votre chapitre dans le formulaire d'inscription.

Contact régional Sud-Ouest : Christophe Taupiac au 06 11 99 76 31 ;
ou par mail : christophetaupiac@gmail.com

Carnet de famille

Baptêmes

- ❖ Agathe Leclair, le samedi 12 mars, à Nantes.
- ❖ Aliénor Mouton, le samedi 9 avril, à Saint-Bruno.
- ❖ Brunehilde de Badilhac, le lundi 18 avril, à Saint-Bruno.
- ❖ Edouard de Francqueville, le samedi 23 avril, à Saint-Bruno.
- ❖ Sibylle Labouche, le samedi 30 avril, à Saint-Bruno.

Publication des bans

Il y a promesse de Mariage entre :

- ❖ Monsieur Thibault Quesne et Mademoiselle Eléonore Hoppenot, le samedi 4 juin, à Fontaine-le-Comte (86).
- ❖ Monsieur Damien de Rodat d'Olemps et Mademoiselle Isabelle Dornier, le samedi 4 juin, à Notre-Dame de Ceignac (12).
- ❖ Monsieur Mathieu Labadie et Mademoiselle Magalie Baudey, le samedi 25 juin, à Saint-Bruno.
- ❖ Le Lieutenant Guillaume Pusset et Mademoiselle Marine de Torcy, le samedi 13 août, à Bazouges-la-Pérouse (35).

Mariages

- ❖ Monsieur Thibaut Castel et Mademoiselle Fabienne Guérin, le samedi 23 avril, à l'abbatiale Sainte-Croix de Bordeaux.
- ❖ Monsieur Guillaume Boisseau et Mademoiselle Alix Pusset, le samedi 30 avril, à Saint-Bruno.

Funérailles

- ❖ Madame Yolande Senmartin, munie des sacrements de l'Eglise, le mercredi 27 avril, à Saint-Bruno.
- ❖ Monsieur Bruno Delastre, muni des sacrements de l'Eglise, le samedi 7 mai.



Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Le bien commun d'une paroisse ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. **Faites-vous faire connaître auprès des responsables.**

Chorales polyphonique et grégorienne

Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé.

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités

Annonces mensuelles

- ❖ Jeudi 12 mai : réunion mensuelle des Foyers Saint-Joseph, à 20h30 ; prière, topo (thème de l'année : « les petites vertus du Foyer ») ; puis repas fraternel : fin à 23h00.
- ❖ Mercredi 18 mai : cours de doctrine mensuel pour adultes, à 20h30, à Saint-Bruno. Thème : « Tu ne voleras pas ni ne désireras injustement le bien des autres ». *Une affiche reprenant toutes les dates de l'année est disponible sur la table de presse de Saint-Bruno.*
- ❖ Vendredi 20 mai : à l'issue de la Messe de 9h00, ménage mensuel de l'église Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 21 mai : journée de récollection pour les Professions de Foi.
- ❖ Dimanche 22 mai : **attention pas de Messe à 12h15 en raison des Professions de Foi lors de la Grand'Messe solennelle de 10h30.**
- ❖ Jeudi 26 mai : fête de l'Ascension, fête d'obligation ; les Messes à Bordeaux et Arcachon sont célébrées aux horaires des dimanches.
- ❖ Jeudi 26 mai : NB : pas d'adoration du Très Saint-Sacrement de 15h00 à 18h30.
- ❖ Vendredi 3 juin : 1^{er} vendredi du mois : à l'issue de la Messe de 19h00, adoration et confessions jusqu'à 22h00.
- ❖ Samedi 4, dimanche 5, et lundi 6 juin : 40^e pèlerinage de Pentecôte de Paris à Chartres. Un encart spécial se trouve en page 18 de ce bulletin.
- ❖ Dimanche 5 juin : Fête de la Pentecôte : **attention pas de Messe à 12h15 ce jour-là !**
- ❖ Lundi 6 juin : lundi de Pentecôte : Messes comme d'habitude à 9h00 et 19h00 à Saint-Bruno.
- ❖ Jeudi 9 juin : réunion mensuelle des Foyers Saint-Joseph, à 20h30 ; prière, topo ; puis repas fraternel : fin à 23h00.

Annonces particulières

❖ Ordination et première Messe de l'abbé Felipe Perez

Réservez votre week-end des 2 et 3 juillet prochains :

- Le samedi 2 juillet aura lieu à Lescar (près de Pau) l'ordination sacerdotale de l'abbé Perez et de cinq autres diacres francophones de la Fraternité Saint-Pierre.
- Le dimanche 3 juillet : l'abbé Perez célébrera sa toute première Messe à 10h30 à Saint-Bruno. Cette Messe sera suivie de réjouissances paroissiales.

Plus de renseignements sont à venir dans les prochaines semaines pour l'organisation et le déroulement de ces 2 et 3 juillet. Notez que les festivités à l'issue de la première Messe remplaceront le dîner paroissial de fin d'année prévu initialement le samedi 25 juin.

❖ 2^e pèlerinage des Pères de famille : 1^{er}, 2 et 3 juillet

Le programme de ce 2^e pèlerinage des pères est adapté en raison de l'ordination de l'abbé Perez. Nous marcherons près de Lourdes le vendredi 1^{er}, nous assisterons à l'ordination le samedi 2 à Lescar, ainsi qu'à la première Messe le dimanche 3 à Saint-Bruno.

Les inscriptions sont dorénavant et déjà ouvertes par mail : contact@fssp-bordeaux.fr

❖ Goum du 10 au 18 juillet

Un de nos paroissiens se lance dans l'organisation d'un Goum, accompagné par un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre. Un Goum est une marche spirituelle et ascétique. C'est une expérience qui est très demandée et les places sont limitées : ne tardez pas ! Ce Goum aura lieu du 10 au 18 juillet prochains dans les Causses du sud de la Lozère. Renseignements et inscriptions auprès de Nicolas Jullien : njull@yahoo.fr ou 06 66 54 50 53. Vous pouvez aussi vous renseigner et vous inscrire en ligne ici : <https://www.goums.org/?langue=fr>

❖ Sacrement de confirmation

Notre archevêque doit nous donner dans les prochains jours une date pour les confirmations. Celles-ci devraient avoir lieu probablement en octobre ou novembre. Nous vous en informerons dès que possible.

❖ **Lettre d'informations électronique de la communauté**

Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr

En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24

❖ **Jour de repos des prêtres**

Le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : **veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence**

❖ **Un nouveau site internet de la FSSP dédié à la formation spirituelle et intellectuelle des âmes : claves.org**

« Mon peuple se meurt, faute de connaissance ». Aujourd'hui, le constat du prophète Osée se fait cruellement ressentir : sans connaissance, la foi se vide, la charité devient creuse et sentimentale, et l'âme est exposée aux graves périls de l'erreur, de la confusion et du relativisme. Plus que jamais, le chrétien doit aimer le Vrai, c'est-à-dire le Christ.

Avec le site claves.org, le district de France de la Fraternité Saint-Pierre se propose donc d'apporter sa petite pierre à cette œuvre au service de la Vérité. Plus que de l'information, Claves est un site de formation s'adaptant aux besoins et aux contraintes des fidèles, qui manquent parfois de temps et des outils pour approfondir des sujets pourtant essentiels. Claves veut donner des clefs pour comprendre les questions de foi, de façon accessible, courte et synthétique, sans pour autant sacrifier la nécessaire précision qu'exige la recherche de la Vérité.

Petite annonce

❖ **L'abbé Guillaume Loddé vend sa voiture :**

Peugeot 208 gt line, 9 chevaux fiscaux ; immatriculé le 25/01/2018, première main, 5 portes, couleur blanche, kilométrage : 64 000 ; conduite souple et respectueuse des normes environnementales.

Prendre directement contact avec l'abbé Loddé (coordonnées en dernière page de ce bulletin).



GRANDES DATES DE LA FIN D'ANNEE

A retenir dans vos agendas

- **Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin** : pèlerinage de Pentecôte.
- **Dimanche 19 juin** : cérémonie des Premières Communions et procession de la Fête-Dieu.
- **Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juillet** : pèlerinage des pères de famille.
- **Samedi 2 juillet** : ordination sacerdotale de l'abbé Felipe Perez à Lescar (64)
- **Dimanche 3 juillet** : première Messe de l'abbé Felipe Perez, à Saint-Bruno.

Remerciements - Offrande du Carême

Les prêtres vous expriment leur plus profonde gratitude pour votre participation nombreuse et généreuse à notre campagne de dons pour le Carême. Vos offrandes serviront au bon fonctionnement de l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux. Soyez assurés de nos fidèles prières et de notre dévouement.

La Messe de Pâques a été célébrée à l'intention de tous nos bienfaiteurs.

Durant l'année, vous pouvez nous soutenir par internet :
dons.fssp.fr/bordeaux

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un jeudi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : contact@fssp-bordeaux.fr – *tracts sur la table de presse*

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*

Renseignements : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions : M. Christian-Robert de Crémiers, au 06 09 31 62 30 ou christiandecremiers@hotmail.com

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Delphine Delemar, au 06 85 72 47 25.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. *Voir le bulletin paroissial mensuel.*

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Directement par internet : dons.fssp.fr/bordeaux

ou

- Par des dons ponctuels²
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don³. *Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.*

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

² Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

³ Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Samedi : de 11h30 à 12h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

PERMANENCES DES PRETRES A L'EGLISE

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint ;

Fraternité Saint-Pierre

www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdvsp@hotmail.fr

Abbé Martin Daniélou
06 19 02 46 91
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abelodde@yahoo.fr

Abbé Felipe Perez, *diacre*
06 61 87 85 53
felipepl1@hotmail.com